

Paris, le 30 janvier 2012

Mesdames et Messieurs les présidents de ligue

La mise en ligne des premières courses du Classement National de 2012 montre qu'une lettre rappelant certains points et en précisant d'autres est sûrement nécessaire.

En effet dès les premières semaines de l'année, plusieurs problèmes sont apparus.

Cette lettre, qui s'appuie sur des exemples réels et récents, a pour but d'éviter qu'ils se reproduisent tout au long de l'année :

- Il est nécessaire d'enregistrer dans le calendrier fédéral le nom de l'arbitre AVANT la course sous peine de faire perdre beaucoup de temps à plusieurs personnes pour « rattraper le coup » (ou de voir votre course déclassée).
- Si vous n'arrivez pas à enregistrer le nom de l'arbitre titulaire, vérifiez dans la liste des diplômés (disponible sur le site fédéral) s'il possède bien le diplôme requis.
- Pour que l'arbitre puisse mettre les résultats en ligne, il faut que son secrétaire de club ait bien rentré dans la base des licences une adresse mail valide. C'est grâce à elle que l'arbitre, la première fois, pourra récupérer ses codes d'accès.
- Veillez bien à utiliser l'archive fédéral. C'est le moyen le plus sûr pour ne pas avoir de corrections à faire à posteriori.
- Si vous recourez à une inscription sur place « au doigt », évitez, lorsque la base n'en identifie pas l'utilisateur, de taper les informations données oralement. Faites plutôt une requête par le nom ou le numéro de licence, vous éviterez des problèmes liés à des fautes de frappe.
- Contrairement à de nombreuses rumeurs fréquemment propagées, en aucun cas vous n'avez besoin de supprimer les non-licenciés du fichier mis en ligne sur le site du CN. Si le fichier est fait proprement, celui-ci identifiera de lui-même le plus souvent les Pass'O ou les NL. Par sécurité il vous en demandera confirmation. S'il y a d'autres catégories de coureurs non pris en compte pour les points CN, il suffira de lui signaler (par exemple UNSS, FFSU....). Il faut juste regrouper ces coureurs dans un nombre limité de catégories-types.

N'hésitez pas à faire suivre cette lettre aux clubs organisateurs de courses CN de votre ligue tout comme aux délégués-arbitres régionaux que vous avez désignés.

Sportivement,



Thierry Vermeersch

